



Conférence de presse bilan 2019

Lucerne, le 7 juin 2019

suva

Programme

1. Les points essentiels

Felix Weber, président de Direction

2. Comptes annuels 2018

Ernst Mäder, responsable des finances

3. Priorités de nos activités

Felix Weber, président de Direction

4. Allocution présidentielle

Gabriele Gendotti, président du Conseil de la Suva

1. Les points essentiels

Felix Weber, président de Direction

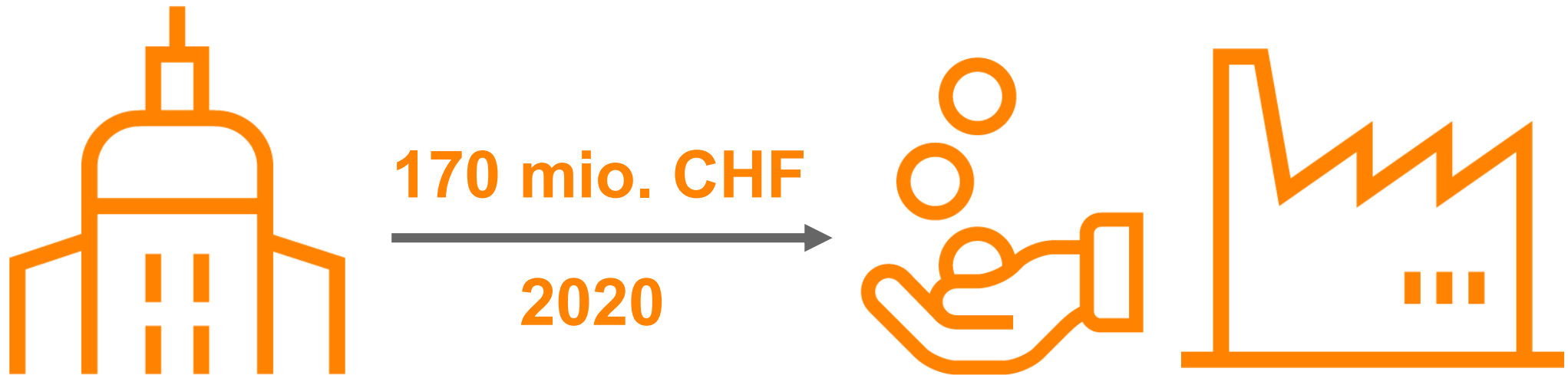
Résultat 2018

En mio. CHF	2018	2017
Résultat de l'exercice avant réduction	60,0	363,7
Réduction du fonds de compensation	-55,2	- 62,1
Résultat de l'exercice après réduction du fonds de compensation	4,8	301,6

La Suva affiche un résultat positif pour 2018 et sa base financière est toujours solide.

Réduction de prime

- En 2020, la Suva allégera les charges des entreprises assurées à hauteur d'environ 170 millions de francs. Cet allègement prendra la forme d'une réduction de prime dans l'assurance contre les accidents professionnels.
- Financement de la prévention dans l'assurance contre les accidents non professionnels par le biais des produits excédentaires des capitaux avec allègement des frais administratifs et des primes nettes



La Suva restitue les excédents de recettes à ses assurés sous la forme de primes plus basses.

Primes 2020

- Modèle de primes: le système de bonus-malus encourage la prévention et les économies au moyen d'incitations. Il sera étendu à davantage d'entreprises.
- Les taux de primes nets moyens demeurent en principe inchangés dans l'AAP et l'AANP. Quelques communautés de risque connaîtront des ajustements vers le haut ou vers le bas en fonction du risque.



Les primes de la Suva sont à la fois stables et conformes au risque.

2. Comptes annuels 2018

Ernst Mäder, responsable des finances

Comptes annuels 2018: aperçu général

- L'exercice 2018 se solde pour la Suva par un résultat brut de 60 mio. CHF. Après restitution de 55,2 mio. CHF sur les fonds de compensation, il subsiste un résultat net de 4,8 mio. CHF.
- L'ensemble des comptes partiels et des branches d'assurance sont financièrement solides.
- Le nombre des nouvelles rentes d'invalidité a encore diminué nettement, passant de 1658 à 1522.
- L'évolution des frais de traitement a été stable tandis que le coût des indemnités journalières s'est inscrit en hausse. La météo clémente a influé sur les accidents, notamment durant les loisirs.
- Les placements ont enregistré une performance négative de -2,7 %.
- En plus, un prélèvement unique de 958 mio. CHF a été effectué sur les produits excédentaires des placements afin d'en faire profiter les assurés de la Suva.
- L'assise financière de la Suva reste solide. Tous les engagements envers les assurés sont garantis à un degré de certitude élevé.

Compte de résultats 2018

Total des produits 9,5

(en mrd CHF, montant arrondi)

Produit des placements (net)	+191,3 %	0,91
Prélèvement sur la provision pour risques découlant des placements	–	3,83
Primes AP	+4,1 %	1,68
Primes ANP	+1,9 %	2,29
Primes AFC / AAC / Assurance militaire	-5,9 %	0,22
Recours / Compensations	+4,8 %	0,19
Restitution / Produits de l'assurance militaire	-4,6 %	0,18
Restitution ST	+3,4 %	0,09

Placements: 49,7 mrd CHF (valeurs de marché au 31.12.2018)

Disponibilités 2,1	Prêts 5,8	Hypothèques 0,7	Immeubles 6,6	Obligations CHF 9,3	Obligations monnaies étrangères 5,9	Actions CHF 3,1	Actions monnaies étrangères 6,9	Placements alternatifs 9,3
------------------------------	---------------------	---------------------------	-------------------------	-------------------------------	---	---------------------------	---	--------------------------------------

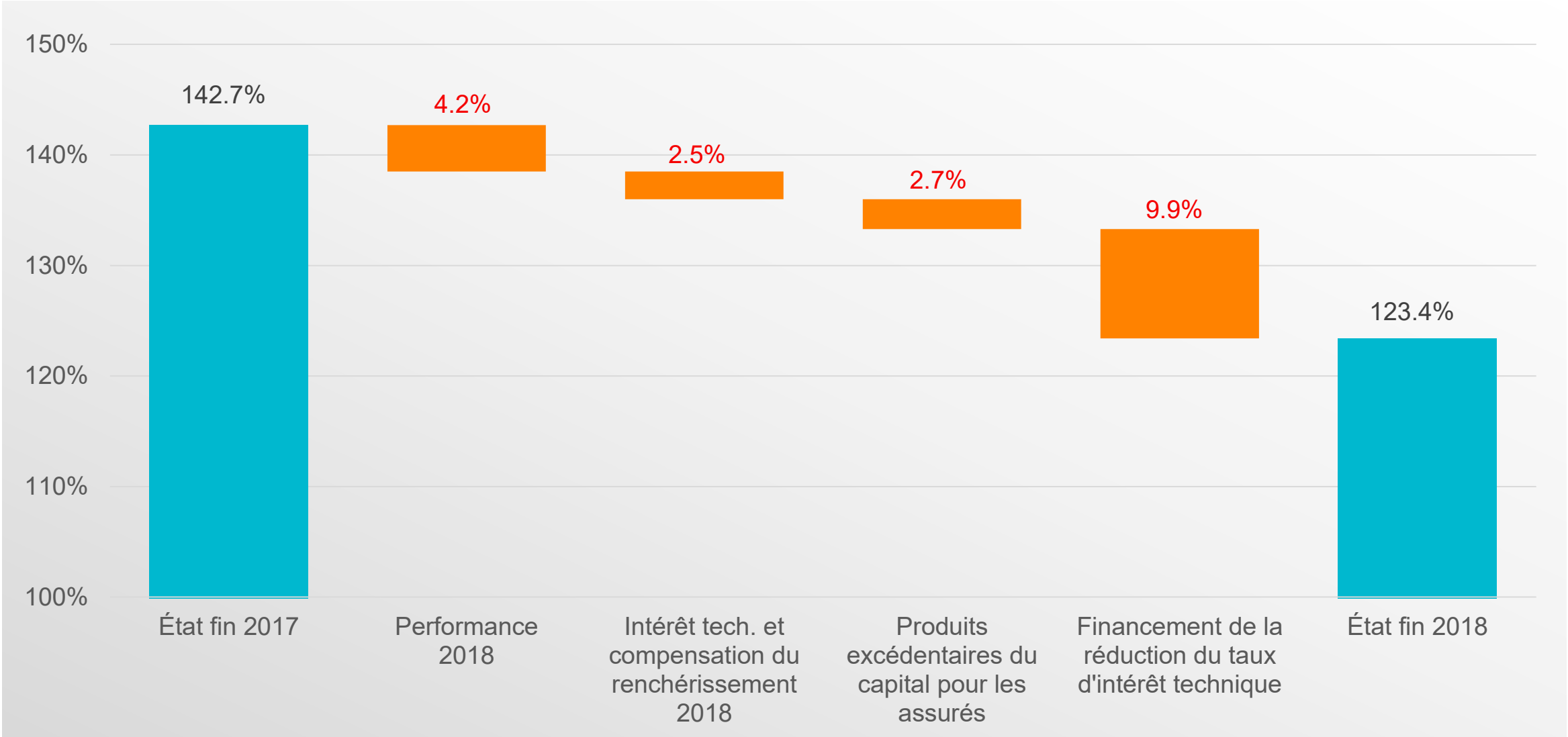
Total des charges 9,5

Provisions techniques (à court et à long terme) LT = 3,17, CT = 0,17	+945,4 %	3,35
Contribution prévention AP et MP	+3,4 %	0,10
Dotation à la provision pour reversement de produits exceptionnels des placements	–	0,96
Charges d'exploitation	+2,6 %	0,55
Allocations de renchérissement versées sur les rentes	-4,4 %	0,23
Rentes et indemnités en capital	-0,7 %	1,42
Indemnités journalières	+2,8 %	1,44
Prestations pour soins et remboursement de frais	-3,2 %	1,33
Résultat avant restitution de 55 mio. CHF de fonds de compensation	-83,5 %	0,06

Compte des produits financiers 2018

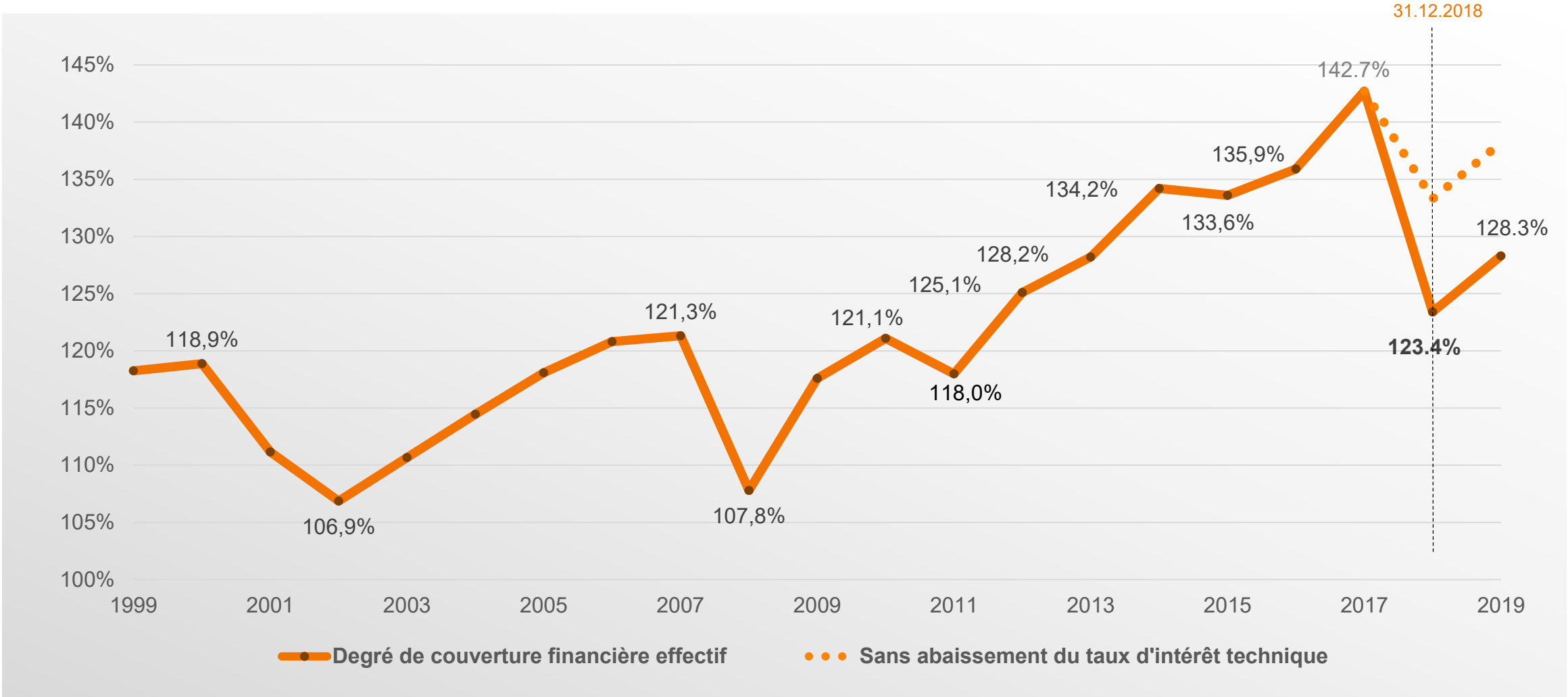
- La performance des placements se situe à -2,7 %. La gestion active des placements a généré un rendement excédentaire de +0,5 %.
- Grâce aux bons résultats réalisés par les placements les années précédentes et à une gestion des risques avisée, 15 338 millions CHF de réserves d'évaluation étaient disponibles fin 2017. Le degré de couverture financière se situait au niveau élevé de 143 %, ce qui a constitué un atout:
 - après compensation de la performance négative, 958 mio. CHF de produits excédentaires des placements des années précédentes ont encore pu être mis en réserve en vue d'en faire profiter les assurés de la Suva.
- Cette mesure a fait diminuer le degré de couverture financière, qui a passé à 133 %.
 - Par ailleurs, 2873 mio. CHF ont été utilisés pour le financement de la réduction du taux d'intérêt technique décrétée par le Département fédéral de l'intérieur.
- À fin 2018, les réserves d'évaluation s'établissent ainsi à 9211 mio. CHF. Il en résulte un degré de couverture financière de 123,4 % synonyme de bonne sécurité financière.

Changement du degré de couverture financière 2018



Degré de couverture financière de la Suva

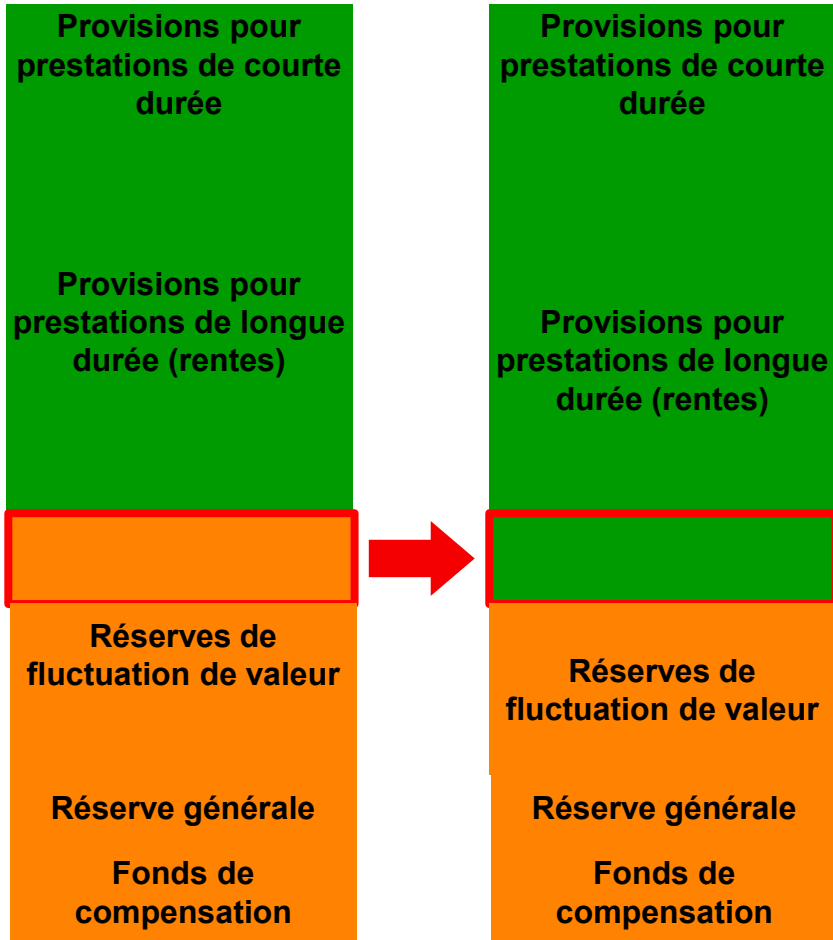
(art. 44 OPP 2)



Réduction du taux d'intérêt technique → réduction du rendement théorique

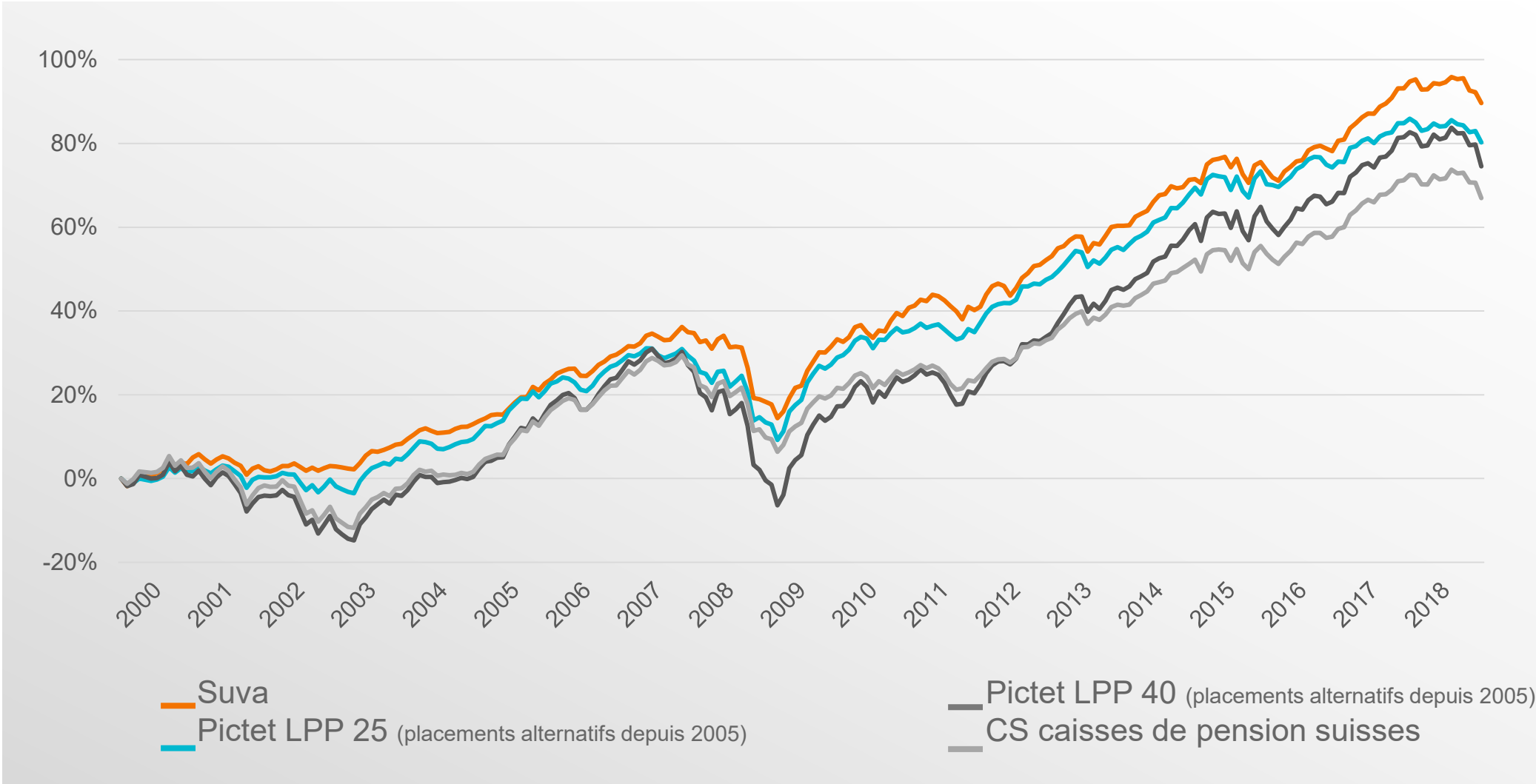
Avant réduction
taux d'intérêt tech.

Après réduction
taux d'intérêt tech.



- Le taux d'intérêt technique appliqué dans l'assurance-accidents passera de 2,75 % / 2,00 % à 1,5 % en 2020.
- Les provisions pour prestations de longue durée doivent être renforcées à raison d'environ 3 mrd CHF.
- Ce renforcement est financé pour l'essentiel au moyen de réserves de fluctuation de valeur.
 - Les fonds utilisés servent toujours à garantir les droits des assurés.
- Dans le même temps, les besoins de financement diminuent d'environ un cinquième.
 - Cela représente un avantage considérable compte tenu du bas niveau persistant des taux d'intérêt et des rendements prévisionnels.
 - **La sécurité financière à long terme s'en trouve améliorée.**

Suva et stratégies de référence (évolution cumulée de la valeur)



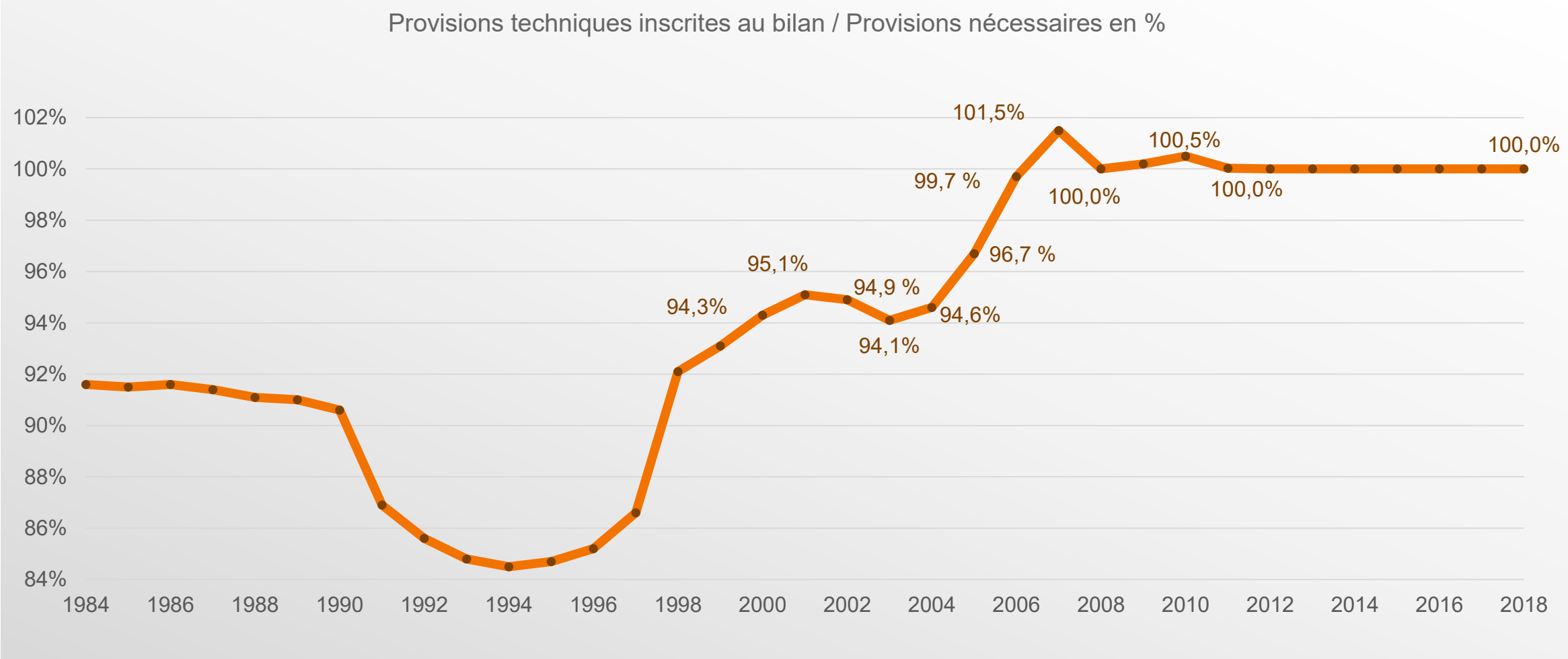
Compte risque 2018

(postes actuariels du compte d'exploitation général)

En mio. CHF	2018
Assurance contre les accidents professionnels (AAP)	(-2,0) 53,1
Assurance contre les accidents non professionnels (AANP)	-9,8
Assurance facultative des chefs d'entreprise (AFC)	-5,3
Assurance-accidents des chômeurs (AAC)	-1,8
Total	(-18,9) 36,2

Le résultat de l'assurance contre les accidents professionnels (AAP) s'établit à 53,1 mio. CHF avant et à -2,0 mio. CHF après restitution de 55,2 mio. CHF sur les fonds de compensation.

Taux de couverture technique de l'ensemble des branches d'assurance depuis 1984



Taux de couverture technique par branche d'assurance

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Ensemble de la Suva								
Capital de couverture des rentes en cours ¹⁾	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Réserves pour rentes non encore attribuées ²⁾	103,2 %	100,2 %	100,2 %	100,2 %	100,2 %	100,2 %	100 %	100 %
Provisions pour prestations de courte durée	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
AAP								
Capital de couverture des rentes en cours ¹⁾	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Réserves pour rentes non encore attribuées ²⁾	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Provisions pour prestations de courte durée	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
AANP								
Capital de couverture des rentes en cours ¹⁾	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Réserves pour rentes non encore attribuées ²⁾	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Provisions pour prestations de courte durée	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
AFC								
Capital de couverture des rentes en cours ¹⁾	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Réserves pour rentes non encore attribuées ²⁾	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Provisions pour prestations de courte durée	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
AAC								
Capital de couverture des rentes en cours ¹⁾	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Réserves pour rentes non encore attribuées ²⁾	105 %	105 %	105 %	105 %	105 %	105 %	100 %	100 %
Provisions pour prestations de courte durée	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

1) Capital de couverture des rentes en cours, y c. supplément de sécurité pour rentes déjà attribuées pour accidents anciens (directive: 100 % du montant nécessaire estimé)

2) Réserves pour rentes non encore attribuées pour accidents déjà reconnus (directive depuis 1997: 100 % du montant nécessaire, auparavant: 80 %)

Comptes d'exploitation de 2014 à 2018

En mio. CHF	2014	2015	2016	2017	2018
Compte risque	(−41) 30	(−21) 27	(8,7) 53,6	(1,6) 63,7	(−18,9) 36,2
Compte des produits financiers	138	0	160,0	274,3	0,0
Compte des frais d'exploitation	9	0	-136,5	25,7	23,8
Résultat	(106) 176	(−21) 27	(32,2) 77,1	(301,6) 363,7	(4,9) 60,0

Utilisation des produits excédentaires du capital

Le 26 juin 2018, le Conseil de la Suva a décidé de prélever 958 mio. CHF sur les produits excédentaires du capital pour en faire profiter les assurés de la Suva.

Comment ces fonds sont-ils utilisés?

	AAP	AANP	AFC	AAC
À disposition	397 mio. CHF	514 mio. CHF	9 mio. CHF	38 mio. CHF
Utilisation 2019	Réduction de prime 223 mio. CHF	Réduction de prime 306 mio. CHF	Provisions allocations de renchérissement 4 mio. CHF	Provisions allocations de renchérissement 18 mio. CHF
Utilisation 2020	Réduction de prime 174 mio. CHF	Prévention ANP *) 208 mio. CHF	Provisions allocations de renchérissement 5 mio. CHF	Provisions allocations de renchérissement 18 mio. CHF

*) L'utilisation pour le financement de la prévention ANP se traduit sur plusieurs années par des réductions des primes nettes et des suppléments pour frais administratifs du même ordre de grandeur dans l'AANP.

Une prévention efficace des accidents durant les loisirs entraîne d'autres économies sur les primes et les suppléments.

Évolution financière 2019

- À fin mai, la performance s'établissait à 4,6 %, et le taux de couverture financière était estimé à 128,3 %.
- Cette performance a été principalement alimentée par les marchés des actions qui, après s'être repliés en 2018, ont retrouvé tout leur élan pendant la première moitié de 2019.
- L'évolution politique et économique mondiale est chargée d'incertitudes. Des signes annonciateurs d'une dégradation de la conjoncture sont notamment perceptibles dans le monde entier.
- La normalisation du niveau des taux d'intérêt semble s'être fortement éloignée. Nous pensons que les taux d'intérêt se maintiendront à un niveau très bas, voire négatif pendant de nombreuses années encore.
- Par conséquent, il faut aussi s'attendre à ce que les placements continuent de générer des rendements inférieurs aux moyennes historiques pendant des années.
- Dans un tel contexte, la diminution des besoins de financement consécutive à l'abaissement du taux d'intérêt technique apporte un allègement bienvenu.
- Les frais de traitement continueront probablement d'augmenter à un rythme modéré mais sensible.
- Une croissance des masses salariales assurées d'environ 1,5 % est attendue en 2019 pour les branches assurées à la Suva.

Prestations d'assurance

(jusqu'à fin mai 2019)

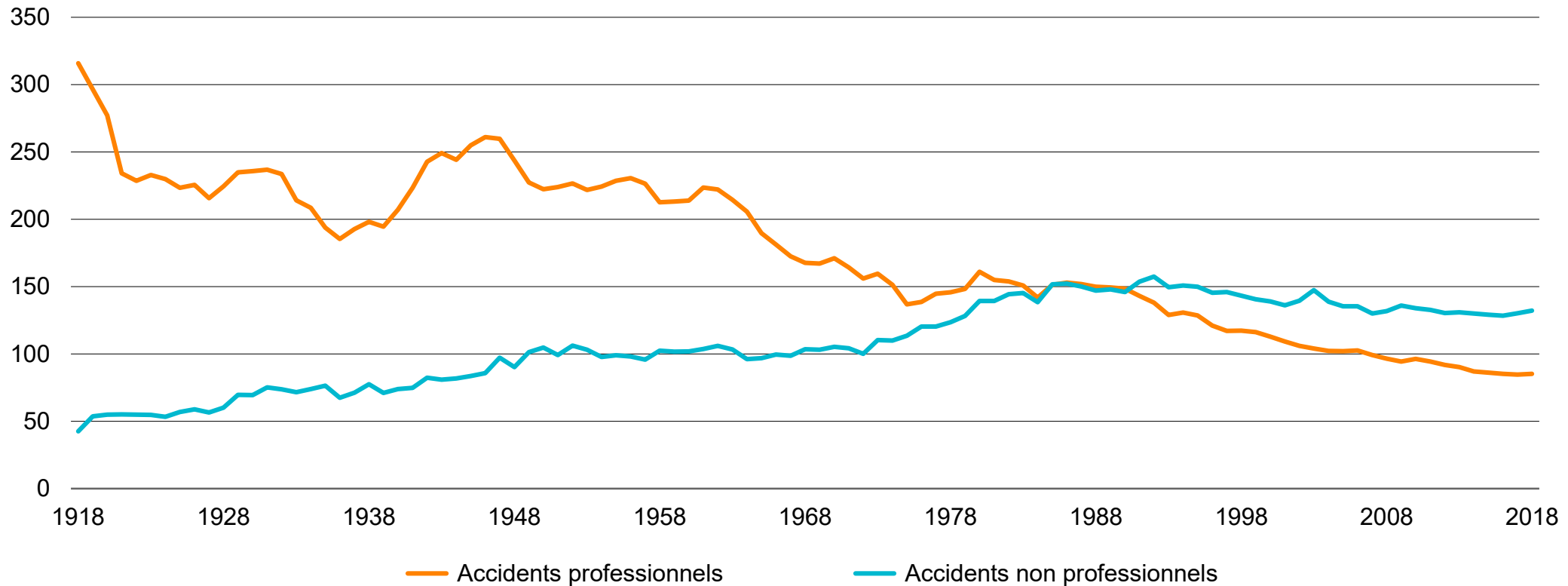
- Jusqu'à fin mai 2019, les frais de traitement ont augmenté de 1,6 % d'une année à l'autre. Les coûts par cas ont baissé de -0,4 %.
- Les indemnités journalières versées se sont inscrites en hausse de 2,5 %. Les coûts par cas ont augmenté de 0,7 %. La durée moyenne de perception des indemnités journalières s'est allongée de 0,4 %.
- À fin mai, les coûts des nouvelles rentes d'invalidité allouées avaient diminué de -4,2 %. Leur nombre a diminué de -10,6 %.

3. Priorités de nos activités

Felix Weber, président de Direction

Évolution de la sécurité au travail et durant les loisirs

Pour 1000 travailleurs à plein temps



Notre vision: la Suva rend le travail et les loisirs sûrs

Assurance: évolution des accidents professionnels

Accidents professionnels

Cas	2018	2017	
Total des cas déclarés	475 617	465 701	+2,1 %
Accidents professionnels	178 772	175 239	+2,0 %
Maladies professionnelles	2 543	2 734	-7,0 %

Risque de cas

AAP	85,2	84,6	+0,8 %
-----	------	------	--------

Le nombre de maladies professionnelles enregistrées est en baisse. La hausse des accidents du travail coïncide avec l'augmentation de l'emploi total.

Règles vitales

- Développement en collaboration avec des branches et associations pour différents profils professionnels
- Formulation du point de vue des employeurs ainsi que du point de vue des travailleurs
- Aucun travail ne vaut la peine de risquer sa vie ou celle de ses collaborateurs.



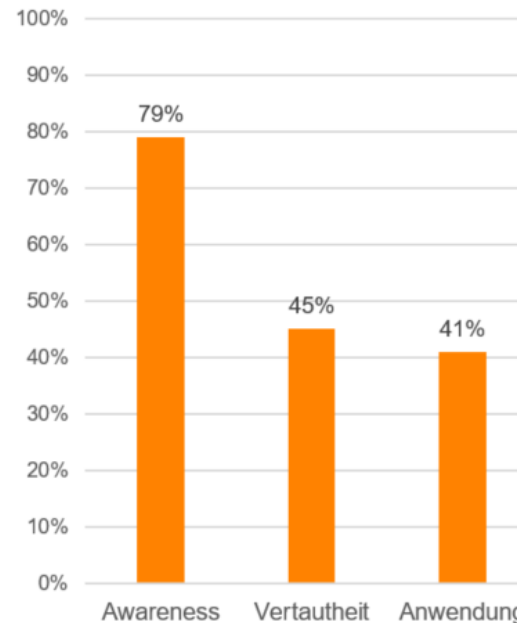
Les règles vitales sont très bien acceptées.

La Charte de la sécurité agit comme un moteur

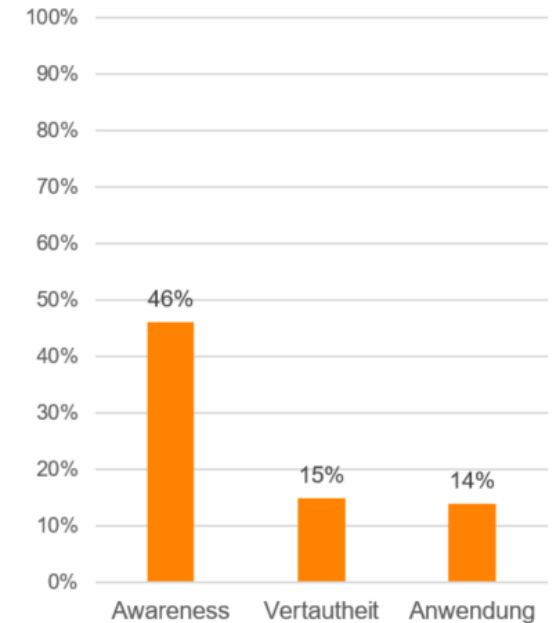
- Les signataires de la Charte appliquent les règles trois fois plus souvent.
- La Charte constitue un instrument précieux pour ouvrir une nouvelle ère.

La Charte de la sécurité représente un véritable engagement et les entreprises la prennent au sérieux.

Avec Charta

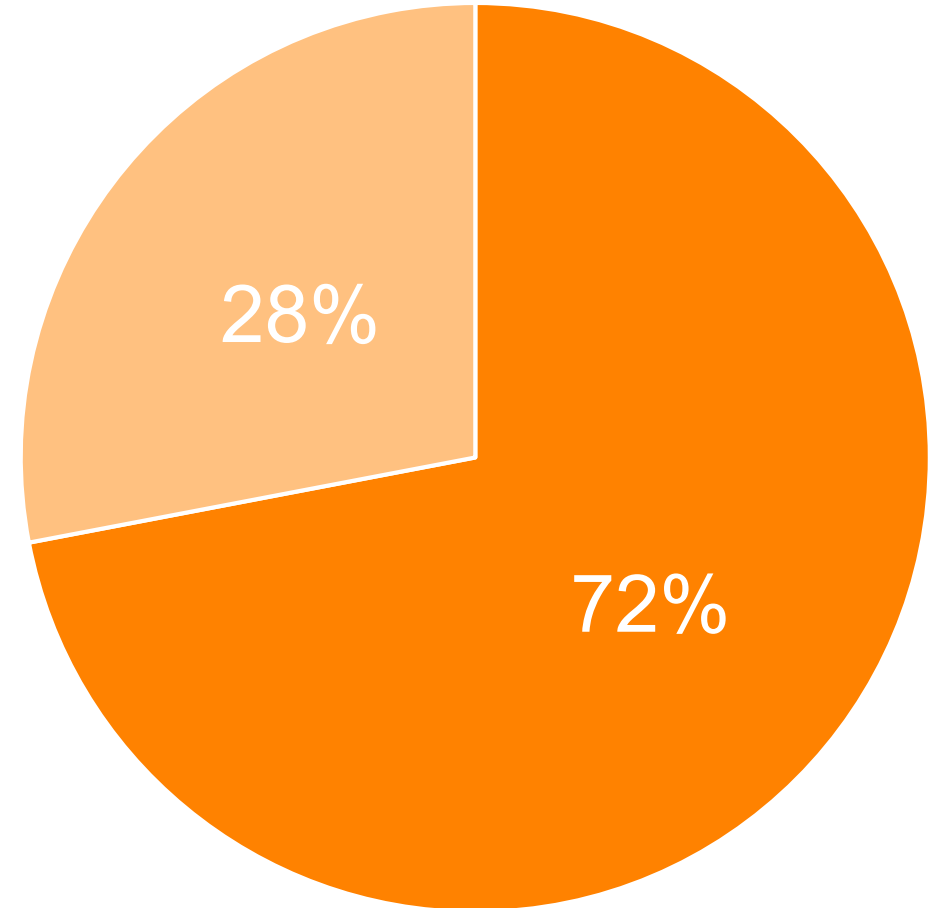


Sans Charta



Les règles vitales sont orientées sur les risques

- Près des trois quarts des accidents professionnels mortels (hors circulation routière) sont dus au non-respect d'une des règles vitales.
- L'application des règles vitales est nécessaire pour réaliser la «Vision 250 vies».



Les règles vitales préservent des vies.

Prévention – campagne «Apprentissage en toute sécurité»

Les apprentis présentent un risque d'accident supérieur de 50 % à celui des autres travailleurs.

- Parcours d'expérimentation
 - Présentation officielle à l'occasion des Swiss Skills 2018
 - 22 000 personnes ont accompli le parcours au stand de la Suva
- Documents «10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité»
 - En 2018, 1700 entreprises ont commandé 24 700 carnets de travail



Une prévention efficace commence auprès des jeunes professionnels.

Assurance – Évolution des accidents non professionnels

Accidents non professionnels Cas

2018

2017

Total des cas déclarés

475 617

465 701

+2,1 %

Accidents non professionnels

276 317

268 934

+2,7 %

Risque de cas

AANP

132,2

130,1

+1,6 %

La légère hausse du nombre d'accidents non professionnels s'est poursuivie, notamment à l'été 2018, en raison surtout du beau temps.

Campagne dédiée au football – Une priorité de la sécurité durant les loisirs

- 45 000 accidents enregistrés chaque année – presque deux fois plus qu'au ski
- Test de football en ligne
 - en 10 minutes, déterminer son profil de risque personnalisé et obtenir des conseils utiles pour éviter de se blesser

En prodiguant de précieux conseils, la Suva rend la pratique du football plus sûre.

**Du hast es geschafft.
Mit 30 von 100 Risikopunkten.**

Gratulation! Dein Verletzungsrisiko beim Fussballspielen liegt im grünen Bereich. Deine Voraussetzungen sind gut und du verhältst dich vorbildlich.



Réadaptation – Le retour au quotidien

- La Suva propose des mesures d'incitation à la réinsertion professionnelle des personnes accidentées.
- Un montant de quelque 1,2 million de francs a permis d'offrir une nouvelle perspective professionnelle à 78 personnes accidentées et de réaliser une économie de quelque 21 millions de francs sur les rentes.
- Christoph R. a lutté pour reprendre une vie normale et c'est avec succès qu'il a retrouvé sa place dans le monde du travail =>
www.suva.ch/reinsertion



La réinsertion professionnelle est utile aux patients, à leurs proches et à la communauté des assurés.

Nombre de rentes – Coût des indemnités journalières et frais de traitement

Rentes	2018	2017	
Nouvelles rentes d'invalidité	1 522	1 658	-8,2 %
Coût des rentes d'invalidité en mio. CHF	536	576	-7,0 %

Indemnités journalières et frais de traitement

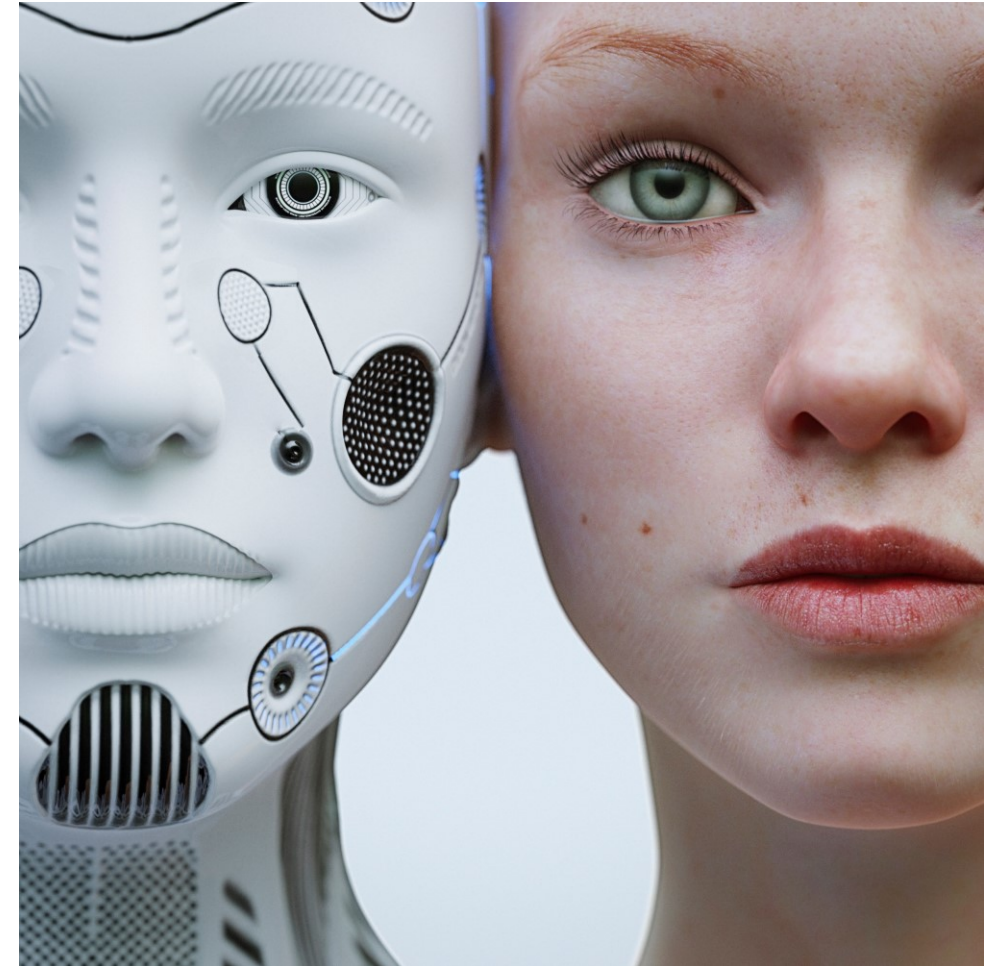
Frais de traitement par cas en CHF	1 997	2 006	-0,4 %
Coût des indemnités journalières par cas en CHF	5 818	5 836	-0,3 %

La gestion efficace des frais de traitement de la Suva continue à produire ses effets.

Gains d'efficacité grâce à la numérisation

- Simplification de la gestion des cas grâce aux applications numériques
- Identification plus rapide de clients potentiels et donc augmentation des recettes de primes
- Échange de données simplifié et plus sûr avec nos clients grâce à Swissdec

Grâce à la numérisation, nous sommes encore moins coûteux, plus rapides et plus sûrs.



En 2018, plus de 8000 nouvelles entreprises ont signé la Charte de la sécurité et veulent appliquer le principe «STOP en cas de danger / sécuriser / reprendre le travail».



Merci de votre attention!

suva